



Le Palais-sur-Vienne

 Maire de la commune : Ludovic GÉRAUDIE
 Ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Le samedi : 9h30-12h (sauf vacances scolaires)

 0555043400
 Courriel
 Site Internet (<https://lepalaisurvienne.fr/>)
 Facebook (<https://www.facebook.com/villelepalaisurvienne>)

Située au nord-est de Limoges, à 10 minutes de l'autoroute A20 et du centre-ville, à proximité immédiate des grands équipements, des pôles d'emploi et de la gare auxquels elle est reliée par le réseau de transports en commun, la commune du Palais sur Vienne s'étend sur 1000 hectares et ses coteaux exposés au sud surplombent la vallée de la Vienne.

Le Palais-sur-Vienne, qui tire son nom du palais de Jocondiac bâti sur les vestiges d'une villa gallo-romaine fondée par un certain Jocondius au début de l'ère chrétienne, était, au début du 20^e siècle, une petite bourgade industrielle et agricole de quelques habitants (721 habitants en 1911).

Une forte évolution démographique dans les années 60 et 70 (2162 habitants en 1962), puis au cours des années 2000, a largement modifié le visage de la Commune (6102 habitants en 2021).

Malgré un territoire densément peuplé, la Commune offre aux palaisiens un cadre de vie et un environnement propice aux loisirs de plein air et à la détente au sein de la forêt domaniale d'Anguernaud ou encore en bords de Vienne, avec notamment le site de la Sablière (unique plage à 5 minutes de Limoges) et sa base nautique municipale, véritable écrin de verdure au bord de l'eau.

La majorité des habitants travaillant à Limoges, la Commune accueille les enfants au sein d'une Maison de l'Enfant regroupant une structure multi-accueil de la petite enfance (crèche et relais assistantes maternelles (RAM), Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)), un centre de loisirs et trois groupes scolaires.

De nombreux équipements sportifs complètent cette offre au service des palaisiens, permettant ainsi aux nombreuses associations culturelles, sportives et de quartiers de contribuer au dynamisme de la commune.

Deux zones d'activités, la zone du Chatenet au nord et celle de Maison Rouge au sud, ont remplacé les grandes industries du 20^e siècle, et la Commune garde de son passé industriel et ouvrier de larges espaces en devenir, où naîtront les projets ambitieux de demain.

MAIRE DE LA COMMUNE



CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ DE LIMOGES MÉTROPOLE
Ludovic GÉRAUDIE
Maire du Palais-sur-Vienne

 VOIR LA FICHE

LE PALAIS-SUR-VIENNE EN IMAGES

